



Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration

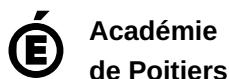
publié le 17/09/2024

La date retenue pour l'élection des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration est prévue le :
Vendredi **11 octobre 2024 de 12 H 30 à 16 H 30**.

Chaque personne, considérée comme représentant légal, est électeur et éligible. Aussi, et afin de donner une véritable dynamique à votre représentativité, je vous encourage à prendre contact avec l'association des parents d'élèves du Collège : fcpe.jules.ferry.gemozac@gmail.com **afin de vous porter candidat (avant le 30 septembre à minuit)**.

Le matériel de vote vous sera transmis à partir du 4 octobre par l'intermédiaire de votre enfant ou par voie postale selon les situations. Comme chaque année, vous aurez la possibilité de voter par correspondance.

Les délégués de parents aux différentes instances ne peuvent pas se désigner eux-mêmes. En effet, ils doivent être issus des listes de candidatures au conseil d'administration.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.